

Travaux de renouvellement de la couche de roulement sur la RD959 Commune de Louvroil

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

À compter du mercredi 6 octobre 2021 et pour une durée de 15 jours (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord entreprendra des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la RD959, route de Landrecies, à Louvroil, sur la section comprise entre le giratoire de la rue de l'Espérance (accès à la zone commerciale Auchan) et la RD195B (rue Claude Debussy).

Ces travaux ont pour objectif de renforcer la sécurité des usagers tout en assurant la pérennité de la chaussée.

Organisation des travaux :

- Du mercredi 6 au vendredi 8 octobre : les travaux seront réalisés sous alternat par feux tricolores
- Du lundi 11 au vendredi 15 octobre : fermeture de la R 959 entre le giratoire de la rue de l'Espérance (accès à la zone commerciale Auchan) et la RD195B (rue Claude Debussy).

Une déviation sera mise en place dans le sens Hautmont vers la route d'Avesnes : au giratoire de la rue de l'Espérance à Louvroil, prendre la 2^{ème} sortie vers le centre commercial, au giratoire «Darty», prendre la 1^{ère} sortie RD121 (rue Jules Gallois à Louvroil), suivre la rue Jules Gallois jusqu'au giratoire avec la RD195B (rue Claude Debussy à Louvroil), puis suivre la rue Claude Debussy jusqu'à l'intersection avec la route de Landrecies et inversement.

Fermeture des voies adjacentes, en fonction de l'avancement du chantier. Le stationnement longitudinal sera interdit.

Montant des travaux : 385 000 euros entièrement financés par le Département du Nord.

Mise en place des clauses d'insertion :

Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 60 heures prévues.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBT en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.